

Modalités d'accès au collège pendant la grève étudiante

Pendant les trois premiers jours :

les étudiantes et les étudiants auront accès au hall de l'entrée principale, à l'Exode et au local de l'AGECVM;

l'accès sera autorisé pour la tenue d'activités reliées à la grève ou à la vie associative de l'AGECVM;

l'horaire et la durée d'ouverture du collège devront être convenus entre les porte-parole de l'AGECVM et du Collège;

l'accès au collège sera autorisé tant que toutes les personnes présentes respecteront les règlements et politiques du Collège;

aucune obstruction des portes et des voies de circulation ne sera tolérée;

chaque jour, la direction du Collège fera un bilan du déroulement de la journée et en informera l'AGECVM par courriel.

À la 3^{ème} journée

Une rencontre entre les porte-parole de l'AGECVM et du Collège aura lieu le mercredi 25 mars à 14h00 pour faire un état de situation et discuter de la suite des choses.